

FFA/CDJ 67 / IBAL

Compétition 281833

ANIMATION D'ATHLETISME U14+ RELAIS MEDLEY U18 à SE

U14 benjamins : Années de naissance 2011 et 2012

Samedi 30 Septembre 2023

Stade Joffre Lefebvre - 42 rue de Graffenstaden - 67380 Lingosheim



13h00	Ouverture du secrétariat - Confirmation des participations							
13h30	Mise en place du jury							
14h30	50m haies U14F (0,65)	Hauteur U42F	Longueur U14F	Triple saut U14F	Javelot U14M	Poids U14M	Disque U14M	Marteau U14M
14h50	50m haies U14M (0,65)							
15h30	50m U14F							
15h45	50m U14M	Hauteur U14M	Longueur U14M	Triple saut U14M	Javelot U14F	Poids U14F	DisqueU14F	MarteauU14F
16h15	16H15	4 x 100m TCF 4 x 100m TCM						
16h25	1000 m U14F - U14M	Engagement des relais en ligne jusqu'au 28/09 12h. Composition des équipes à déposer sur place avant 15h						
16h40	2000m Marche M+F							
16H45	Relais Medley Court TCF Relais Medley Court Mixte (100 Fem / 200 Mas / 300 Mas / 400 Fem) Relais Medley Court TCM	<p style="text-align: center;">Engagement des relais en ligne jusqu'au 28/09 23h59 PAS D'ENGAGEMENT SUR PLACE.</p> <p style="text-align: center;">Horaires des relais ajustés le vendredi 29 en fonction des engagements en conservant 20' entre 2 relais.</p> <p style="text-align: center;">Composition des équipes à déposer sur place avant 16h15</p>						
17H00	4 x 400m FEM 4 x 400m Mixte 4x 400m MAS							
17H20	4 X 200m TCF 4 x 200m Mixte 4 x 200 m TCM							
17H45	Relais Medley Long TCF (1200 / 400 / 800 / 1600) Relais Medley Long TCM							

Triathlon obligatoire : 1 course + 1 saut + 1 lancer

Aucune inscription sur place

Inscriptions en ligne (athle67.athle.org) **des triathlons et des relais** jusqu'au jeudi 28 septembre 23h59

U12 :Merci de privilégier l'inscription des licenciés de la saison 2022/2023

Les athlètes doivent confirmer leur participation au moins 40 minutes avant l'épreuve. Désengagement automatique dépassé ce délai.

Droit d'engagement par athlète licencié hors 67 : 5 euros à régler sur place

Contact : wuttmann.vero@wanadoo.fr

La licence des participants doit être valide la veille de la compétition :

Extrait de la circulaire administrative fédérale 2023/2024

La licence sera valablement délivrée lorsque, invité par courrier électronique, le licencié aura :

- Pris connaissance des conditions d'assurance,
- Indiqué sa discipline athlétique principale,
- Attesté qu'il a pris connaissance du Code d'éthique et de déontologie de la FFA,
- Renseigné les conditions d'utilisation de ses données personnelles par la FFA.

La date de validité de la licence est celle du jour où le licencié a accompli l'ensemble de ces formalités.

A défaut, la licence est **considérée comme invalide**, toute participation aux activités compétitives ou non, organisées ou autorisées par la FFA ou l'une de ses structures (déconcentrées et Clubs), est contraire à l'article 11.2 des Statuts de la FFA.

Chaque club est tenu de présenter 1 jury (officiel ou bénévole non diplômé) par tranche de 5 athlètes